

VISION 2030



VISION

2030



Un projet pour l'avenir

conception éditoriale : Carole Tonneau

design graphique : Kévin Faroux

crédits photos : GAPAS

sauf pages 30-31, 120 - photo ANPEA : Christophe Vérecque

pages 47, 62-63, 74, 134-135 : Anouk Desury

page 120 - photo Art et Education : Elisabeth Carrechio

le caractère Faune utilisé dans ce document a été créé par Alice Savoie dans le cadre d'une commande du Centre national des arts plastiques en partenariat avec le Groupe Imprimerie Nationale

impression : Imprimerie Jean Bernard sur papier certifié PEFC issu de forêts gérées durablement

janvier 2021

Merci à tous les contributeurs
et inspireurs de la Vision 2030 :
Relais Vision,
personnes accompagnées,
professionnels,
familles,
administrateurs,
bénévoles,
partenaires...



NOTRE RAISON D'ÊTRE :

développer des solutions
pour que les personnes
en situation de handicap
soient
pleinement épanouies
et actrices de leur existence
dans une société juste,
inclusive, reconnaissante
et équitable,
au même titre
que tout citoyen.

S O M M A I R E

Vision 2030 : Pourquoi ? Pour qui ?	PAGE 8
--	--------

Notre Vision 2030	PAGE 14
--------------------------	---------

Les fondements de notre Vision 2030	PAGE 16
--	---------

1. AGIR POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ET LEURS PROCHES	PAGE 24
---	---------

1.1	Nous encourageons et soutenons les personnes accompagnées dans la réalisation de leurs projets et l'exercice de leurs droits	PAGE 26
-----	---	---------

1.2	Nous valorisons et soutenons les aidants ; nous contribuons à faire progresser leur reconnaissance et leur situation	PAGE 32
-----	---	---------

1.3	Nos accompagnements s'adaptent aux différentes étapes de la vie	PAGE 36
-----	--	---------

2.	AGIR POUR LA SOCIÉTÉ	PAGE 42
2.1	Nous militons et agissons pour une société résolument inclusive	PAGE 44
2.2	Nous reconnaissons et défendons le droit à l'autodétermination	PAGE 54
2.3	Soucieux du monde qui vient, nous agissons de manière durable et responsable	PAGE 60
3.	AGIR POUR LE GAPAS	PAGE 64
3.1	Nous faisons le choix d'un développement porteur de sens	PAGE 66
3.2	Nous agissons pour le progrès, l'innovation sociale et sociétale	PAGE 82

+ sur la démarche Vision	PAGE 88
---------------------------------	---------

+ sur le GAPAS	PAGE 104
-----------------------	----------



VISION 2030

Pourquoi ? Pour qui ?

En 2018, nous nous sommes lancé un défi : engager une démarche de réflexion collective pour aboutir, fin 2020, à une vision partagée de ce que doit être le GAPAS en 2030, notre Vision 2030.

Cette démarche, au long cours, s'est alimentée de nombreuses expériences (développement et partage de projets innovants, voyages apprenants), rencontres et événements rythmés par des interventions de spécialistes, des témoignages de personnes accompagnées et de leurs proches, forums ouverts, groupes de réflexion.

Elle a fortement mobilisé une vingtaine de bénévoles, équipes professionnelles, personnes accompagnées et familles, constitués en « Relais Vision ». Ceux-ci ont été les premiers ambassadeurs du projet Vision 2030, porte-paroles des idées et des pratiques initiées dans les établissements et les services.

La démarche a plus largement associé les membres administrateurs, les personnes accompagnées et leurs familles et les équipes de professionnels. Pour construire ce projet commun, ambitieux et porteur de sens pour l'avenir, il fallait à la fois des engagements individuels et une énergie collective.

Cette aventure nous a permis de dépasser nos propres limites, de nous projeter pour bâtir un projet commun qui réponde à notre ambition d'un accompagnement de qualité, toujours adapté, afin de rendre possible le droit à une citoyenneté pleine et entière pour les personnes en situation de handicap.



LA VISION 2030 RAPPELLE ET CONFORTE NOTRE IDENTITÉ, NOTRE AMBITION ET RÉVÈLE NOS ASPIRATIONS :

elle doit maintenant guider
nos actions, dans un strict
respect de nos valeurs.



LA VISION 2030 AFFIRME NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Ces engagements seront repris dans une stratégie opérationnelle, déterminée tous les trois ans, afin de préciser les objectifs prioritaires et les méthodes à déployer pour les concrétiser. Cette démarche prendra en compte les évolutions qui ne manqueront pas de survenir.

LA VISION 2030 N'EST PAS SEULEMENT UN DOCUMENT, C'EST UN CADRE D'ACTION COMMUN

Tous les acteurs du GAPAS seront amenés à s'approprier cette dynamique, à la décliner dans chaque projet et sur chaque territoire. Elle sera aussi à évaluer, notamment par la mesure de notre impact social.

/ notre

VIS
20



SION 30



LES FONDEMENTS DE NOTRE VISION 2030

UNE APPROCHE PAR LES DROITS

Le projet Vision 2030 **s'appuie sur une approche par les droits**. Il s'inscrit ainsi dans l'esprit de la **Convention relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH) des Nations Unies¹** qui a pour objet de « *promouvoir, protéger et assurer la pleine et égale jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales par les personnes handicapées et de promouvoir le respect de leur dignité intrinsèque* ».

Pour le GAPAS, la Convention est un repère, un socle pour évaluer la mise en œuvre effective des droits des personnes en situation de handicap et informer sur le sujet.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : AGIR POUR UN MONDE JUSTE, SOLIDAIRE ET VIVABLE

Dans sa définition originelle², « le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Les objectifs de développement durable s'inscrivent dans la perspective d'une vision d'un monde en 2030 plus juste, plus solidaire, viable, vivable et équitable. Chacun, quel qu'il soit, pourra y trouver sa place et s'épanouir. Ils proposent un chemin à suivre, un projet de société, pour réinitialiser un vivre ensemble généreux.

Les objectifs de développement durable prônent l'inclusion et le droit commun. Le GAPAS y adhère et milite activement pour leur mise en œuvre. Transition inclusive, autodétermination, scolarisation et accès à l'emploi, citoyenneté, égalité homme/femme, qualité de vie au travail, écoresponsabilité et préservation des biens communs, entre autres, sont les fondamentaux de notre vision d'une société durable.

¹ Le 13 décembre 2006, l'Assemblée générale des Nations Unies adoptait la Convention internationale des droits des personnes handicapées (CIDPH). Ratifiée par la France, la Convention est entrée en vigueur le 20 mars 2010. La Convention complète est disponible sur le site Internet des Nations Unies : www.un.org/french/disabilities

² Rapport Brundtland (1987). *Notre avenir à tous*. Commission des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement

UNE CULTURE DE PROGRÈS

La vision du GAPAS met également en relief la volonté de nourrir et d'utiliser les meilleures pratiques professionnelles pour garantir la qualité de ses prestations. Une bonne pratique se définit comme « *une expérience réussie qui a été testée et répliquée dans différents contextes et qui peut donc être recommandée comme un modèle* »³. Le GAPAS œuvre pour leur appropriation, pour une analyse de la pratique professionnelle et pour le développement d'une démarche éthique.



³ Organisation des Nations Unies, 2019



DES ENGAGEMENTS POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Le GAPAS a signé l'acte de confiance « Cap vers le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap » lors de la Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020.

Cet acte vise à renforcer les conditions d'un accompagnement inconditionnel des personnes qui vivent avec un handicap en soutenant la pleine participation des personnes concernées, en vue d'améliorer leur vie quotidienne. Par cette convention, le GAPAS s'engage, avec l'État, l'Assemblée des Départements de France (ADF), des associations représentatives des personnes en situation de handicap et d'autres organisations représentant les associations gestionnaires du secteur handicap, à se mobiliser autour de 4 thèmes déclinés en **12 engagements**⁴ :

⁴ Présidence de la République. Dossier de presse Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020, tous concernés, tous mobilisés, 2020. p. 16 https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/dossier_de_presse_-_cnh_2020.pdf

Concrétiser le pacte républicain au bénéfice de tous

Engagement N° 1 – Réussir l'école inclusive

Engagement N° 2 – Gagner le pari de la qualification et de l'emploi

Engagement N° 3 – Prendre en compte le handicap dans le système universel de retraite

Engagement N° 4 – Accélérer la mise en accessibilité universelle

Engagement N° 5 – Sensibiliser, pour mobiliser

Ne laisser aucune personne, ni aucune famille, sans accompagnement

- Engagement N° 6* – Organiser l'inconditionnalité de l'accompagnement et rompre l'isolement des familles, via la mise en place du « 360 », numéro unique d'appui, en partenariat avec les territoires
- Engagement N° 7* – Accélérer le déploiement de solutions adaptées aux personnes ayant les besoins les plus soutenus, et stopper l'exil vers la Belgique
- Engagement N° 8* – Accompagner les projets de vie en créant des places « de transition », sécurisant les choix des personnes (emploi, école, logement, etc.)
- Engagement N° 9* – Améliorer la prise en charge par l'Assurance Maladie des parcours de soins de rééducation pour les enfants en situation de handicap ou malades

Respecter la dignité des personnes, en donnant les moyens de l'autonomie

- Engagement N° 10* – Étendre la compensation individuelle des besoins, et reconnaître les personnes handicapées dans leur rôle de parents
- Engagement N° 11* – Lancer un grand programme national pour l'innovation technologique au service de la vie quotidienne et de l'autonomie

Simplifier les démarches administratives, garantir les délais et l'équité des réponses

- Engagement N° 12* – Mettre en place une « garantie délai » pour l'octroi des prestations







AGIR /

**POUR LES
PERSONNES
ACCOMPAGNÉES**

et

**LEURS
PROCHES** >

Nous encourageons
et soutenons
les personnes
accompagnées
dans la réalisation
de leurs projets
et l'exercice
de leurs droits

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX

Toute personne en situation de handicap qui le souhaite a droit à un accompagnement : ce droit est inconditionnel et non négociable.

Le GAPAS accompagne les personnes dans la mise en œuvre de leurs droits tout au long de leur parcours de vie. Il s'engage auprès d'elles dans la réalisation de leurs projets et la défense de leurs droits (formation, accession à la propriété, mariage, parentalité, etc.). Pour cela, il les informe et informe leur environnement (proches, professionnels), et veille à la coordination des différents acteurs intervenant auprès d'elles.

Le GAPAS pose la liberté d'aller et venir et l'accessibilité comme des conditions pour une société inclusive. Cela passe nécessairement par un droit à la prise de risque maîtrisée, ce que nous appelons la « dignité du risque ».

NOTRE VISION POUR 2030

*En 2030, la capacité
des personnes en
situation de handicap
à transmettre leur
expertise ainsi que
leurs connaissances
sera reconnue et
valorisée*

*Nous reconnaissons
et valorisons* les potentialités des personnes en situation de handicap. Aussi, nous renforcerons leur expertise par l'accès à des formations et à des certifications de compétences. En 2030, la capacité des personnes en situation de handicap à transmettre leur expertise ainsi que leurs connaissances sera reconnue et valorisée.

Nous nous appuyerons sur leur expertise d'usage et favoriserons leur participation directe dans l'élaboration de tous les projets. **Nous intégrons la pair-aidance dans les pratiques d'accompagnement.** Une attention et des efforts particuliers seront fournis pour favoriser le partage de projets par les personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Les technologies de l'information sont des supports essentiels de l'accompagnement pour faire valoir ses droits. **Nous formerons les personnes et poursuivrons l'accompagnement dans la transition numérique.**



Le bien-être, la bonne santé et le plaisir font partie intégrante de la qualité de l'accompagnement et de la qualité de vie. **D'ici 2030, nous évaluerons l'ensemble des possibilités** liées à l'accès à la santé, par le biais notamment des techniques non médicamenteuses et de l'éducation thérapeutique.

Nous favoriserons le respect des droits liés aux choix concernant la vie privée, l'intimité, la sexualité, la vie amoureuse et conjugale, la parentalité. Une vie affective et sexuelle épanouie favorise la qualité de vie de la personne. Nous organiserons une réflexion afin d'identifier des repères clairs pour une effectivité des droits en matière de sexualité en nous appuyant sur des outils communs à l'ensemble de nos services (charte, guide, objets ressources).

Sortir, aller voir des spectacles, faire du sport, pratiquer des activités culturelles, s'engager bénévolement... sont également des activités essentielles pour l'épanouissement personnel, l'exercice de l'autodétermination et pour la participation à la vie sociale. **Nous encourageons l'organisation d'évènements sportifs, culturels et artistiques (olympiades, tournois, festivals de musiques multi-sites, lectures de contes, etc.) ainsi que la participation des personnes en situation de handicap à des grands rendez-vous nationaux et internationaux.**

ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

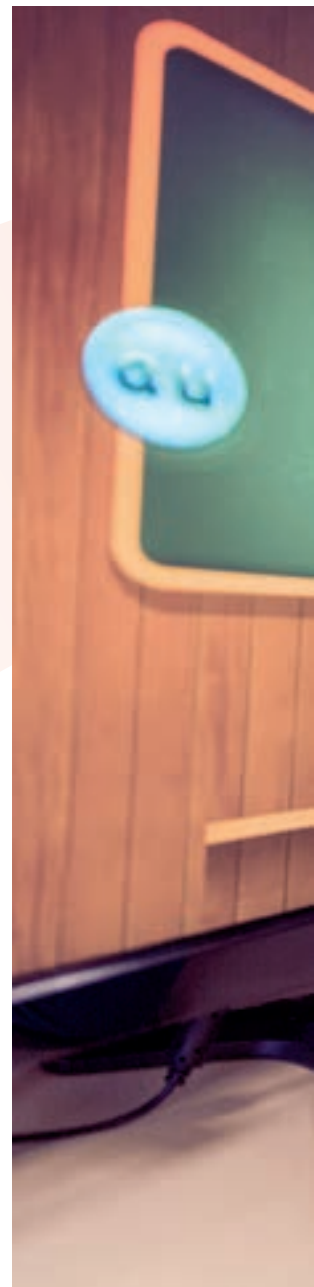
- Je participe au recrutement des professionnels qui m'accompagnent et je suis formée à cette démarche
- Je peux demander de l'aide pour certaines activités, et en réaliser d'autres en autonomie, j'exprime mes besoins d'accompagnement et ils sont pris en compte
- J'ai le droit d'avoir une vie sociale, affective, sexuelle, et je peux bénéficier d'un soutien pour la développer

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- J'interviens en soutien des projets de vie des personnes concernées et de leurs proches, reconnaissant ainsi leur légitimité à être les auteurs de ces projets
- J'accompagne les personnes en situation de handicap dans leurs différents lieux de vie, prioritairement de droit commun, ce qui m'amène à me déplacer régulièrement
- J'ai la possibilité et le devoir de me former tout au long de mon parcours professionnel pour actualiser mes connaissances et mes compétences

Nous nous engageons à réaliser une veille permanente des avancées scientifiques, à actualiser nos connaissances et à former les professionnels et les personnes en situation de handicap, car nous reconnaissons l'expertise des personnes accueillies quant à leur besoin d'accompagnement. **Nous procéderons, autant que nécessaire, à la transformation des métiers, des modes de fonctionnement et d'organisation des structures d'accompagnement.**

Nous évaluerons l'impact des réponses apportées aux personnes en situation de handicap sur leur qualité et leurs habitudes de vie, leurs projets. Nous renforcerons les démarches « bientraitance » et « éthique » pour éclairer les situations. Pour cela, nous nous engageons à poursuivre la formation des professionnels à ces démarches, à étendre ces formations aux personnes en situation de handicap et à leurs proches et à poursuivre l'analyse des pratiques pour toutes les équipes d'accompagnement.





Nous valorisons
et soutenons
les aidants ;
nous contribuons
à faire progresser
leur reconnaissance
et leur situation

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX

Aidant ?

L'aidant est une personne (professionnelle ou non) qui apporte son aide à une personne en perte d'autonomie, qu'il s'agisse d'une personne en situation de handicap et/ou d'une personne âgée. L'aidant familial, aussi appelé aidant proche ou aidant naturel, peut être un membre de sa famille, un ami, un voisin... Les dimensions affective et sociale sont alors intrinsèquement liées, au-delà d'une simple intervention technique.

En France, 8 à 11 millions de personnes de plus de 16 ans (soit 1 Français sur 6) soutiennent un proche en perte d'autonomie pour des raisons liées à l'âge, à un handicap, à une maladie chronique ou invalidante. Leur nombre ira croissant dans les années à venir du fait notamment du vieillissement de la population⁵.

La relation d'aide génère des conséquences variées. Elle peut bien sûr entraîner des situations d'épuisement, mais elle exprime également un engagement puissant et fondamental de l'aidant au service d'un proche aimé, source possible de reconnaissance qui donne beaucoup de sens à la vie. Il est essentiel de recueillir les besoins de l'aidant par sa propre expression et non en partant d'une perception présupposée de ses attentes ou en confondant ses besoins avec ceux de la personne aidée.

⁵ Premier ministre, secrétariat d'État chargé des personnes handicapées, ministère des Solidarités et de la Santé. Dossier de presse Agir pour les aidants - Stratégie de mobilisation et de soutien 2020-2022, 23 octobre 2019. p 3 https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2019/10/dossier_de_presse_relatif_a_la_strategie_de_mobilisation_et_de_soutien_en_faveur_des_aidants_-_23.10.2019.pdf

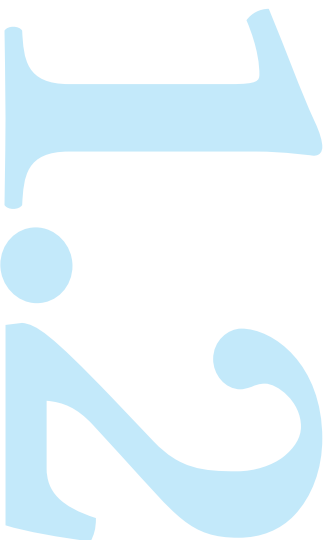
NOTRE VISION POUR 2030

D'ici 2030, nous soutiendrons l'action des aidants et agirons pour qu'ils puissent assurer pleinement leur rôle d'aidants et leur rôle de citoyens.

*En 2030, les aidants
pourront plus
facilement concilier
leur rôle d'aide
et leurs activités
professionnelles ou
sociales*

En 2030, nous :

- reconnaissons et valorisons l'expertise d'usage des aidants, notamment à travers la pair-aidance, c'est-à-dire quand les « aidants » ont vécu une situation similaire à celle des « aidés » ;
- soutenons les aidants familiaux et les salariés pour améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap ;
- travaillons sur la complémentarité des actions entre aidants familiaux et aidants professionnels ;
- mobilisons les ressources des territoires pour les aidants familiaux et professionnels, en fonction des attentes et des besoins ;
- prévenons, repérons et gérons les risques d'épuisement et d'usure des aidants ;
- favorisons la prise en compte de la situation des aidants familiaux au sein des organisations, afin de stimuler la capacité d'innovation des acteurs engagés dans des démarches de partenariat et de coopération.



Notre vision pourra se concrétiser en :

- formalisant et mettant en œuvre une réflexion institutionnelle et une stratégie d'engagement du GAPAS dans la promotion de l'aide et du soutien aux aidants ;
- mettant en place au sein du GAPAS les outils permettant l'accès et la centralisation de l'information à destination des aidants familiaux et professionnels, et en évaluant leur efficacité ;
- développant une offre de formation spécifique à destination des aidants ;
- faisant reconnaître et respecter les droits des aidants familiaux auprès des professionnels et du grand public ;
- accompagnant psychologiquement l'ensemble des aidants et en luttant contre l'isolement des aidants familiaux ;
- apportant aux aidants familiaux le soutien à domicile approprié ;
- soutenant les aidants familiaux dans leurs projets de concilier leur rôle d'aide avec des activités scolaires/universitaires, professionnelles ou sociales ;
- promouvant les actions améliorant la qualité de vie des aidants familiaux et salariés, donnant accès au répit et/ou encourageant l'organisation des vacances des aidants familiaux avec la personne aidée ou non ;
- envisageant la création de maisons de répit.

ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP OU UN PROCHE AIDANT :

- Je peux devenir aidant pour les autres
- Je peux partir en vacances avec mes proches

JE SUIS UN AIDANT FAMILIAL :

- On m'aide à conserver mon activité professionnelle
- Je dispose de ressources pédagogiques pour me soutenir dans mon rôle d'aidant
- Lorsque j'en ai besoin, je peux trouver un relais pour accompagner mon proche

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- Les actions et interventions en direction des aidants font partie de mes missions
- Je m'appuie sur un réseau de partenaires pour aider les aidants



Nos
accompagnements
s'adaptent aux
différentes étapes
de la vie

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX

Les besoins et attentes d'une personne changent tout au long de sa vie, en fonction de son âge, de son développement personnel, de sa personnalité et de l'évolution de ses relations, centres d'intérêt, rythme de vie, problématiques de santé et d'accès aux soins.

Prendre en compte ces changements est un facteur de qualité de vie pour la personne. Celle-ci doit pouvoir bénéficier de réponses qui s'adaptent à ces évolutions et à ses propres choix (par exemple le maintien au travail et/ou au domicile).



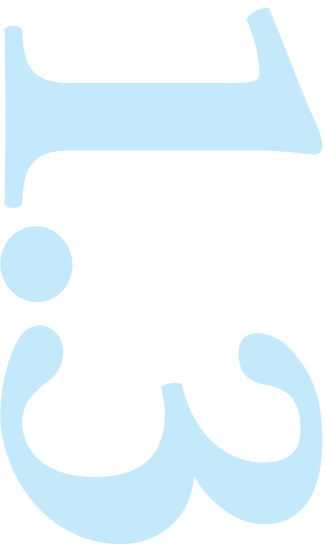
NOTRE VISION POUR 2030

*En 2030, les périodes
de transition entre
les différentes
étapes de la vie
des personnes
seront anticipées et
accompagnées*

Nous sommes à l'écoute de toute personne vivant avec un handicap ou de tout aidant familial qui sollicite les professionnels, tout au long des grandes étapes de la vie : Petite Enfance (0-3 ans) / Enfance (3-12 ans) / Adolescence (13-19 ans) / Age adulte / Vieillesse.

Nous agirons pour informer et expliquer dès le plus jeune âge. Nous favoriserons la mise en réseau avec tous les acteurs de droit commun et spécialisés, susceptibles d'apporter de l'information, du soutien et de l'accompagnement à la compensation du handicap (ex : détecter, repérer, diagnostiquer, prévenir, rééduquer, mettre en place des programmes adaptés d'éducation et de prévention à destination des personnes en situation de handicap, quels que soient leurs âges).

Nous agirons pour apporter une réponse à toutes les demandes. Nous développerons tous les types de modes de garde, d'accueil, d'accompagnement de mode de vie, dans le droit commun ou non. Nous soutiendrons les aidants familiaux dans le maintien de leurs activités, notamment professionnelles.



Nous faciliterons l'accès à l'éducation, aux apprentissages, à la culture et aux loisirs tout au long de la vie. Nous coordonnerons l'adaptation de tous les types d'activités et des lieux communs à la spécificité des différents handicaps, dans un souci d'inclusion.

Nous contribuerons à la santé tout au long de la vie. Nous animerons la mise en réseau avec tous les acteurs de droit commun et spécialisés, susceptibles d'apporter de l'information, du soutien et de l'accompagnement concernant la santé de la personne (ex : apporter les soins sur les lieux de vie et d'activité : équipes mobiles, télémédecine, aménagement du domicile, HAD...).

Nous agissons pour anticiper et accompagner les périodes de transition. Nous prendrons en compte les fragilités et opportunités induites par toute période de transition, notamment en termes d'impact sur la qualité de vie (ex : création de dispositifs de transition : emploi, changements d'établissement et de domicile, préparation à la retraite, passage du secteur enfance au secteur adulte...).

ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP OU UN PROCHE AIDANT :

- Je bénéficie d'une approche personnalisée de ma situation
- Je suis préparé à gérer les phases de transition
- Je peux choisir l'endroit où je vais vivre

JE SUIS UN PARENT AIDANT :

- Je suis informé et soutenu dans les périodes de transition
- Partout où cela est nécessaire, je suis accompagné pour informer les services qui ont besoin de mieux comprendre les situations de handicap

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- Les actions et interventions en direction du milieu ordinaire font partie de mes missions
- J'ai établi des relations de travail avec le monde sanitaire pour permettre l'accompagnement à la santé









AGIR / POUR LA SOCIÉTÉ >

Nous militons
et agissons
pour une société
résolument
inclusive

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX / NOTRE PARTI PRIS

Société inclusive ?

« La société inclusive est une société qui accueille chacun de ses membres sans distinction. Plutôt que de les nier ou de les exclure, elle prend en compte les singularités et fait en sorte d'offrir à chacun la possibilité de bénéficier des mêmes chances. Une société inclusive est une société qui appartient à tous, qui fait des singularités sa richesse, sans viser à la normalisation comme dans les politiques d'assimilation, ni en rejetant ces singularités dans les marges sous prétexte de protection. »

In Politique du Handicap : Pour une Société Inclusive, Sophie Cluzel, Ed. Fondapol, avril 2019

Pour mettre en œuvre cette société inclusive, le GAPAS a signé l'accord de méthode lors de la Conférence Nationale du Handicap le 11 février 2020 (voir p. 20, « des engagements pour une société inclusive »). Dans son projet Vision 2030, le GAPAS a repris plusieurs des principes fondateurs d'une société inclusive, élaborés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

L'accès aux droits et aux biens est une garantie à valeur constitutionnelle accordée à tout citoyen. La collectivité a le devoir de le satisfaire pour toute personne. Une société ouverte à tous s'adapte donc à la singularité, aux particularités de la personne, en lui apportant des réponses singulières.

Dans une société ouverte à tous, c'est aussi l'environnement de la personne qui doit s'adapter pour lui faciliter l'accès aux biens et aux services. Une société inclusive favorise le vivre ensemble comme fondement de sa mixité.

Une société est inclusive quand elle offre des réponses de droit commun, dans une logique domiciliaire permettant à la personne en situation de handicap de disposer d'un « chez soi », lieu d'expression de ses attentes, de ses choix de vie et de ses préférences, quelle que soit l'organisation de ce domicile, avec ou sans service mutualisé.

Une société inclusive reconnaît la personne concernée en tant qu'experte de sa situation : elle sait ce dont elle a besoin. Sa famille et ses aidants, mais aussi tous les professionnels qui l'accompagnent en milieu ordinaire sont également invités à exprimer leur connaissance de ses souhaits et de ses attentes. L'ensemble de ces parties prenantes apporte son concours à la construction et à l'adaptation des réponses à la personne.

Les personnes accompagnées doivent être pleinement écoutées, associées aux décisions qui les concernent et impliquées tant au niveau national qu'au niveau territorial. Il importe ainsi de mettre en place des dispositifs qui permettent aux personnes concernées de renforcer leur capacité d'action, de s'émanciper.

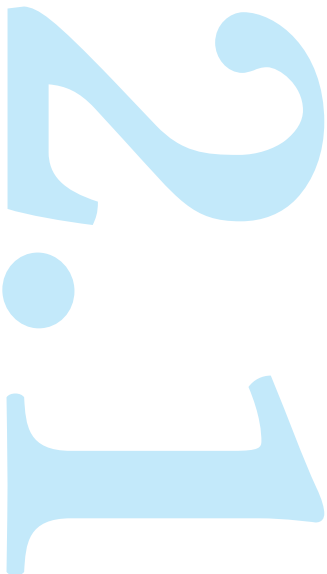
Une réponse inclusive offre des modes d'accompagnement flexibles, décloisonnés, souples et adaptables qui impliquent des coopérations renforcées. Elle donne la possibilité d'expérimenter une réponse, potentiellement inédite, ou une adjonction de réponses et de revenir sur son choix : ce droit à l'essai et à l'erreur est indispensable.



NOTRE VISION POUR 2030

LA TRANSITION INCLUSIVE EST NOTRE CAP

*En 2030,
nous aurons avancé* vers la transition inclusive, en tenant compte des droits de la personne dans toutes ses dimensions. Nous aurons développé des services inclusifs et proposerons des réponses flexibles. En 2030, notre organisation s'appuiera sur les dispositifs intégrés/du droit commun et favorisera l'inclusion sociale et professionnelle.



En 2030, nous œuvrons à la reconnaissance des droits et des libertés des personnes accompagnées au nom du droit commun

En 2030, nous

- soutenons et accompagnons les acteurs et les projets pour l'inclusion sociale. Nous favorisons l'accès et développons les séjours extérieurs ainsi que les vacances (« *rencontrer d'autres personnes, faire plus de sorties sur l'extérieur, aller en ville, pouvoir partir plus souvent en vacances* »... « *que les trajets en taxi coûtent moins cher pour se déplacer seul plus facilement* »);
- œuvrons pour que les entreprises du droit commun (« *de toutes sortes y compris les compagnies de théâtre, les restaurants* »⁶) offrent plus d'opportunités professionnelles et d'adaptation pour les personnes en situation de handicap ;
- agissons pour l'inclusion sportive : le GAPAS est un acteur reconnu du sport unifié (Jeux Olympiques, club de sport, communication, organisation et participation à des événements). Nous œuvrons pour l'inclusion au sein des fédérations de sport au nom du droit commun ; nous sensibilisons et accompagnons des entraîneurs et des clubs ;
- développons des dispositifs/services pour penser l'inclusion dès la naissance. Nous accompagnons à l'inclusion sociale dans les lieux de droit commun les tout-petits (0 à 3 ans), enfants, adolescents et adultes dont les familles le souhaitent (ex : pour les tout-petits : crèches, jardins d'enfants).

⁶ Propos recueillis auprès des parties prenantes lors de groupes de travail

NOUS AGISSONS POUR L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE ET LA CRÉATION DE SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS DES PERSONNES

En 2030, nous aurons développé une ou plusieurs activités économiques dont les personnes accueillies sont les acteurs.

En 2030, nous aurons structuré des activités de recherche, en nous rapprochant de laboratoires de recherche, de groupes d'intérêt scientifique notamment pour les troubles du spectre de l'autisme, et d'acteurs universitaires. Nous engageons (avec les acteurs de la recherche) des projets de recherche-action sur des thématiques spécifiques et partagées du secteur. Nous permettons aux professionnels et personnes accompagnées de valoriser leur expertise en publiant des articles ou recommandations. Nous publions un ouvrage professionnel sur l'autodétermination et le management, afin de partager notre expérience dans ces domaines, qui s'inscrit dans une conviction : l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'autodétermination est favorisé par l'autonomie et la responsabilisation des professionnels eux-mêmes, dans le cadre d'un management coopératif.



En 2030, nous aurons développé des lieux ressources dans nos domaines d'expertise. Le GAPAS est identifié comme centre de ressources à destination de l'ensemble des équipes artistiques Art/Handicap rencontrées à travers le monde depuis 20 ans. Son action en matière de handicap rare est étendue, prenant appui sur l'expertise des CNRHR La Pépinière et Robert Laplane.

Le GAPAS est ressource pour favoriser les accompagnements de proximité et l'accessibilité des transports.

En 2030, nous aurons investi les nouvelles technologies et les aurons intégrées dans notre activité (de l'accompagnement aux fonctions support : intelligence artificielle, domotique, tablettes, télémédecine...). Les personnes accompagnées ont accès à des robots pour les aider dans la vie quotidienne : *« On veut plus de domotique et de robotique (ex : un bras robotisé), pouvoir se déplacer sans fauteuil roulant (ex : exosquelette) ».*

En 2030, nous aurons ouvert nos dispositifs à de nouveaux publics. Par exemple, nous avons créé un habitat qui accueille à la fois des personnes en situation de handicap et des personnes non handicapées.

En 2030, notre offre de services s'étendra aux familles d'accueil et aux autres professionnels du secteur pour les former et les accompagner (ex : gestion d'un dispositif de familles d'accueil, centre de formation GAPAS).

Campus, notre centre de formation, propose des formations aux professionnels assistants de vie scolaire, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), assistants maternels, enseignants, familles d'accueil... **pour favoriser l'inclusion.** Pour développer une offre de formation à destination des professionnels du secteur médico-social, Campus engage des personnes accompagnées, reconnaissant ainsi leur capacité à transmettre leur savoir et leur statut de formateur.

NOUS MILITONS, FAISONS VALOIR NOS IDÉES ET SOUTENONS LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP QUI SOUHAITENT ÊTRE ENTENDUES

En 2030, nous sommes un acteur du champ médico-social reconnu au plan national pour son expertise en matière d'inclusion. Le GAPAS peut être sollicité par des acteurs institutionnels.

En 2030, nous aurons défini notre politique de bénévolat et son déploiement pour les personnes accompagnées, les partenaires et les associations membres. Nous disposons d'une charte du bénévolat et proposons des actions de formation et d'accompagnement pour les bénévoles, avec notamment la création d'un livret du bénévole qui retrace les actions menées et souligne les compétences acquises lors de ces actions. Nous créons les conditions pour que chaque personne accompagnée, chaque professionnel réalise une action bénévole.



En 2030, nous influençons les politiques publiques par des prises de position et des actions de communication, le développement de nos réseaux impliquant également les professionnels. Le GAPAS prend des positions en lien avec ses valeurs, ses orientations et ses projets.

En 2030, nous soutenons les actions de personnes en situation de handicap qui permettent de sensibiliser et/ou d'interpeller les élus de la République par tout moyen. Le GAPAS œuvre également pour que les procédures administratives ne soient plus un frein à la réalisation des projets des personnes accompagnées.

En 2030, nous luttons comme toujours contre toutes les formes de discrimination qu'elles soient liées à l'âge, au sexe, au genre, à la couleur de peau, à l'origine, à l'orientation sexuelle, à l'apparence, etc., notamment dans le monde du travail. Nous œuvrons à la reconnaissance des droits et des libertés des personnes accompagnées au nom du droit commun.

ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

- J'ai accès à mes droits avec des services accessibles
- Je choisis mon parcours de vie dans le droit commun sur la base de l'égalité avec les autres
- J'ai accès à tout sans difficultés particulières

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- Je travaille dans le droit commun pour que les personnes accompagnées puissent avoir pleinement leur place dans la société

JE SUIS PARENT D'UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

- Mon enfant est accueilli dans tous les dispositifs de droit commun
- L'accès aux droits est simplifié et permet l'inclusion de mon enfant

POUR LA SOCIÉTÉ TOUT ENTIÈRE :

- Les personnes en situation de handicap sont pleinement incluses dans la société

Nous
reconnaissons
et défendons
le droit
à l'autodétermi-
nation

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX / NOTRE PARTI PRIS

*Nous reconnaissons
l'autodétermination comme
un droit :*

tout citoyen, quel qu'il soit, a accès aux mêmes possibilités d'agir et peut aspirer à la même qualité de vie que les autres. Pour le GAPAS, **l'autodétermination est également un principe** guidant ses actions et pratiques professionnelles. L'engagement auprès des personnes en situation de handicap se fait au service de l'émergence et/ou de la consolidation de l'exercice de son autodétermination. Il vise à permettre l'effectivité du pouvoir d'agir. L'autodétermination n'est pas un état à décréter mais un processus, un parcours à construire avec la personne et son environnement. Pour cela, nous sommes déterminés à innover en permanence pour proposer des réponses multiples et adaptées qui favorisent l'expression de la citoyenneté et répondent aux aspirations d'autodétermination des personnes accompagnées.

Le GAPAS met en place des formations, des dispositifs visant à **lever les freins au développement de l'autodétermination**, à favoriser l'adoption de pratiques professionnelles facilitantes et à cultiver des environnements propices à l'autodétermination.

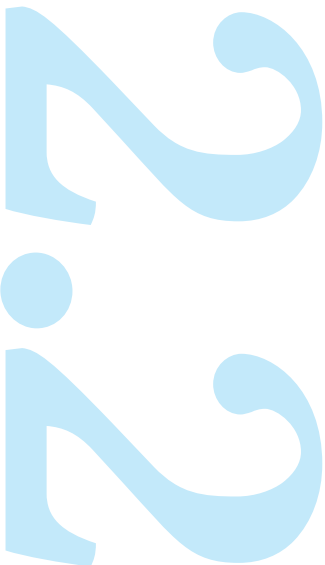
NOTRE VISION POUR 2030

*L'autodétermination
n'est pas un état
à décréter mais
un processus, un
parcours à construire
avec la personne et
son environnement*

**Nous concevons
l'autodétermination comme
une capacité et un objectif
d'intervention.**

*D'ici 2030,
nous déploierons* des outils permettant l'évaluation des capacités des personnes, des stratégies et des actions permettant de les développer. Cela passe par le développement d'une expertise chez les professionnels du GAPAS afin qu'ils adoptent des postures d'intervention favorisant l'autodétermination.

La participation à certaines activités peut encourager l'autodétermination. Nous renforcerons les actions visant à valoriser le rôle social des personnes en développant leurs compétences, en valorisant leur image et leurs capacités, en facilitant leur participation active à la vie de la cité.



Autodétermination ?

L'autodétermination désigne la capacité de chacun à exercer, selon sa condition, son pouvoir dans toutes les dimensions importantes de sa vie (par exemple, la vie scolaire, les loisirs, la vie professionnelle, l'habitat, etc.).

C'est un besoin psychologique qui se manifeste tout au long de la vie. Il est lié aux différentes formes de motivation qui se développeront chez une personne et qui l'aideront à construire son identité et sa personnalité. Chacun a des préférences, des intérêts, qu'il convient de reconnaître et de considérer dans la mise en œuvre des soutiens qui lui permettront d'exercer pleinement sa citoyenneté.

L'autodétermination est influencée positivement ou négativement par les différents systèmes dans lesquels la personne évolue (milieu de vie, quartier, ville, société, etc.) et par l'attitude des acteurs impliqués autour d'elle (les proches, les aidants, les professionnels, etc.). Il est indispensable d'agir pour augmenter le nombre d'occasions d'autodétermination des personnes accompagnées.

C'est permettre aux personnes, par exemple, de :

- développer, dès le plus jeune âge, leur potentiel d'autodétermination afin d'aspirer à une meilleure qualité de vie ;
- exprimer des préférences, prendre des décisions et faire valoir leurs droits ;
- accéder à des logements dans la cité, qui tiennent compte de leurs aspirations ;
- s'engager dans des activités socioprofessionnelles et communautaires leur permettant de rayonner dans la cité ;
- agir au quotidien à l'échelle du quartier, du village, de la ville ou dans des associations citoyennes afin d'apporter leur contribution ;
- bénéficier d'activités de loisirs en même temps que tout un chacun ;
- partager leurs connaissances en étant reconnues pour leurs savoirs ;
- prendre des risques et relever des défis afin d'avoir une vie stimulante ;
- développer une identité propre ne se résumant pas à une situation de handicap.

Nous entendons accentuer notre action pour donner aux personnes en situation de handicap le pouvoir d'agir en utilisant tous les leviers en faveur de leur participation effective et directe dans les diverses instances collectives (Conseils de la Vie Sociale des établissements d'accueil, gouvernance du GAPAS...) et dans les instances civiles ou associatives dans lesquelles elles souhaitent s'investir.

D'ici 2030, nous développerons des modalités d'accompagnement et créerons des milieux de vie favorisant l'autodétermination. La collaboration entre les différents acteurs impliqués autour de la personne est primordiale pour créer des occasions d'autodétermination. Cela passe par la reconnaissance de l'expertise de la personne et de ses proches. Nous poursuivrons le déploiement de formations à destination des professionnels, des aidants et des personnes accompagnées pour permettre le développement de connaissances, de compétences et d'attitudes partagées. **Nous contribuerons à la construction d'une société inclusive permettant à chacun de s'autodéterminer.**



Nous développerons une culture organisationnelle, managériale et partenariale qui valorise l'autodétermination. Nous privilégions un mode de management coopératif, qui nous permet de travailler en confiance en communiquant mieux, en abordant les sujets collectivement et en construisant ensemble des solutions. En lien avec ces pratiques managériales, nous encourageons et facilitons la prise d'initiatives des acteurs sur le terrain.

Nous pensons qu'il est nécessaire d'évaluer les effets de nos accompagnements, de mettre à jour nos connaissances sur les approches et d'expérimenter de nouvelles propositions ou de nouveaux outils.

D'ici 2030, nous poursuivrons l'engagement dans la formation et la recherche-développement. Depuis 2019, le GAPAS soutient la Chaire Autodétermination et Handicap dirigée par Martin Caouette, Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, et Directeur scientifique du programme de formation Agir pour l'autodétermination du centre de formation Campus, membre du GAPAS.

ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

- Je choisis l'endroit où j'habite (appartement ou maison) et avec qui (seul, en couple, avec ma famille ou des amis) !
- J'exprime mes goûts, par exemple les vêtements que j'aime porter, ce que j'aime manger, comment je veux décorer mon logement et mes préférences sont prises en compte
- Je pratique le sport et les activités qui me plaisent, avec des personnes en situation de handicap ou non

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- J'utilise des outils qui facilitent l'expression des besoins et des désirs par les personnes en situation de handicap elles-mêmes
- Je soutiens la prise de risque chez les personnes que j'accompagne, pour favoriser leur pouvoir d'agir
- Je propose des actions qui permettent aux personnes en situation de handicap de s'autodéterminer, et je crée les conditions favorables à leur mise en œuvre

Soucieux du
monde qui vient,
nous agissons
de manière
durable
et responsable

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX / NOTRE PARTI PRIS

*En matière de
lutte contre le
réchauffement
climatique, 2030
est l'horizon des
possibles; il nous
faut agir*

Aux côtés des piliers

sociaux, sociétaux et économiques, le pilier environnemental du développement durable interroge les conditions de vie sur terre à moyen terme.

Lancée en 2018 et porte d'entrée initiale de notre politique de développement durable, l'orientation écoresponsable du GAPAS s'inscrit pleinement dans cette vision d'un monde où le réchauffement climatique et la sauvegarde de la biodiversité sont des enjeux collectifs majeurs.

2030 est l'horizon des possibles ; il nous faut agir.

NOTRE VISION POUR 2030

D'ici 2030, nous nous engageons à :

- réduire dès à présent nos émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'ensemble de nos établissements et services pour viser une neutralité carbone en 2030 ;
- réduire nos factures énergétiques et notre empreinte environnementale en remplaçant les énergies fossiles par des énergies renouvelables et non carbonées ;
- déployer une politique achats responsables en privilégiant les circuits d'approvisionnement courts et locaux, à moins de 100 kilomètres ;
- privilégier la mobilité douce et les transports en commun pour les déplacements quotidiens des professionnels ;
- développer une politique biodiversité favorisant l'agroécologie et la permaculture ;
- promouvoir une alimentation responsable de qualité et limiter le gaspillage.





ET CONCRÈTEMENT, POUR MOI ?

JE SUIS UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP :

- Je suis formée et soutenue par les professionnels sur des nouvelles pratiques en lien avec le développement durable
- Je vis dans un habitat rénové et répondant aux engagements de neutralité carbone

JE SUIS UN PROFESSIONNEL :

- Je fais évoluer ma pratique des déplacements professionnels pour être en ligne avec les engagements de développement durable
- Je mets en œuvre des actions concrètes, à mon échelle et celle de mon établissement
- Je permets aux personnes accompagnées de mener des actions et projets écoresponsables





AGIR / POUR LE GAPAS >

**Nous faisons
le choix d'un
développement
porteur de
sens**



NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX / NOTRE PARTI PRIS

*Nous souhaitons
répondre aux
personnes sans
solution sur les
territoires où nous
sommes présents*

Au fil des années, le GAPAS s'est construit par le rapprochement de plusieurs associations dans deux régions : les Hauts-de-France et l'Ile-de-France et par la création de nouveaux établissements et services.

Notre ambition est d'approfondir notre réponse aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs familles dans ces deux régions à travers le maillage des territoires.

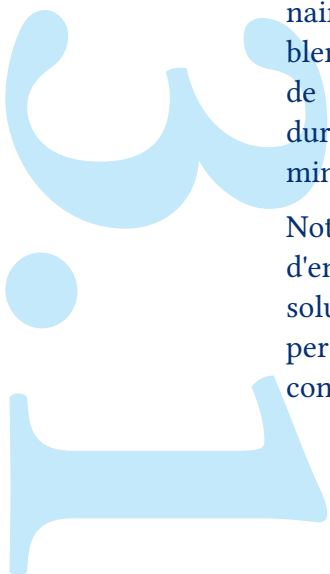
NOTRE VISION POUR 2030

RÉPONDRE AUX PERSONNES « SANS SOLUTION »

D'ici 2030, nous voulons répondre aux personnes qui sont sans solution sur les territoires des régions où nous sommes présents en préconisant le partenariat avec les autres organisations gestionnaires.

Le GAPAS apportera une réponse aux appels à projets, appels à candidatures et appels à manifestation d'intérêt, en tant que porteur, co-porteur ou partenaire du projet à chaque fois que ces appels sembleront répondre à nos valeurs et aux orientations de notre Vision (société inclusive, développement durable, éthique de l'accompagnement, autodétermination, etc.).

Notre ambition n'est pas de répondre à tout mais d'entraîner nos partenaires vers une société résolument inclusive : les réponses aux besoins des personnes en situation de handicap devront être construites par elles et pour elles.





DÉVELOPPER LES SERVICES ET L'ACCÈS AUX DROITS

Développer des services de droit commun :

commun : nous proposerons des services relevant de financements de droit commun. Par exemple, l'association pourra créer des dispositifs destinés à la toute petite enfance (crèche, micro-crèche), en encourageant la place des personnes en situation de handicap.

Le GAPAS pourra également proposer des services financés par des mairies comme des équipes mobiles ou des services de loisirs accueillant des enfants en situation de handicap.

Développer l'activité économique :

économique : en 2030, nous développerons une ou plusieurs activités économiques dont les personnes accueillies seront les acteurs et autant que possible les gestionnaires (ex : auberge de jeunesse, salles de sport adaptées, nouveaux restaurants, service traiteur, etc.).

Développer l'accès à l'école et à la formation :

la place d'un enfant est avant tout d'être à l'école de la République : nous déploierons tous les dispositifs nécessaires et utiles pour répondre à cet engagement (transformation des IME/IEM, création d'unités d'enseignement, classes d'autorégulation, etc.).

Des possibilités de formation doivent être offertes tout au long de la vie, que la personne soit en emploi ou non : reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE), formations diplômantes et professionnalisantes,... Nous accompagnerons les personnes en situation de handicap et leurs proches et les inciterons à devenir elles-mêmes formatrices.

Développer l'accès aux soins :

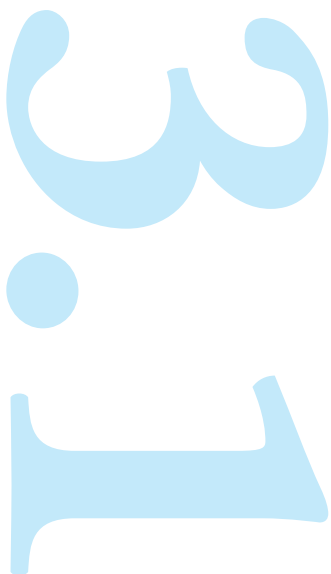
nous identifierons et pousserons à la création de filières d'accès aux soins (plateaux techniques, consultations spécialisées, services hospitaliers adaptés) pour accélérer et faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Le GAPAS s'engagera en faveur du développement de formations spécifiques du corps médical et du milieu médico-social pour la connaissance de tous les handicaps. Il est inacceptable qu'un retard ou une absence de prise en charge des soins somatiques (odontologie, ophtalmologie, douleurs, maladies chroniques, etc.) conduise à des situations de surhandicap et à une espérance de vie très inférieure.

Développer l'accès

à l'habitat : Depuis 2013, le GAPAS développe l'accès à un habitat adapté et inclusif pour que les personnes puissent choisir leur lieu de vie, au plus proche de la cité, et en bénéficiant de tous les services qu'elle propose. En 2030, nous disposerons dans nos deux régions de solutions d'habitat diversifiées répondant à nos orientations inclusives et aux choix des personnes accueillies et de leurs familles.

Accéder et se maintenir

au travail : L'ESAT Compagnie de l'Oiseau-Mouche est inscrit depuis plusieurs années dans le dispositif de RAE (reconnaissance des acquis de l'expérience) permettant à des travailleurs en situation de handicap de prétendre à un titre professionnel reconnu sur le marché du travail. En 2030, nous poursuivrons cette démarche et soutiendrons et favoriserons l'innovation en matière de dispositifs de droit commun permettant aux personnes accompagnées d'accéder à un emploi adapté : sensibilisation des entreprises aux spécificités du handicap, développement des stages des jeunes adultes scolarisés dans le milieu ordinaire, développement de l'accès au milieu ordinaire par des dispositifs spécifiques DEAN (dispositif emploi accompagné Nord), SISEP (service d'insertion sociale et professionnelle).



Participer à la vie

citoyenne : En 2030, toutes les personnes accompagnées au sein du GAPAS, qui le souhaitent et y portent un intérêt au travers de l'expression d'un consentement éclairé, seront inscrites sur les listes électorales et sensibilisées systématiquement lors des élections. Elles seront aussi accompagnées et soutenues si elles souhaitent se présenter en tant que candidates à une élection. Nous soutiendrons les démarches citoyennes mises en place dans les établissements et services.

Nous permettrons à chaque personne accompagnée de valoriser son rôle social, notamment par la pratique du bénévolat. Nous prenons comme acquis que chaque personne, quel que soit son degré de handicap, est capable de concourir à l'amélioration de la société.

Développer l'accès

aux loisirs : Nous poursuivrons également la transformation de l'offre de services par la transition inclusive en mettant en place les évolutions attendues, à l'appui du Guide ATOSTI⁷. Cela concernera aussi la dimension des loisirs qui font partie intégrante de la vie des personnes et de leurs aidants.

Développer l'accès

à la culture : Nous travaillerons sur l'ouverture à la culture au travers d'initiatives en partenariat avec les scènes nationales, les musées, etc., aussi bien à l'intérieur des structures que dans les lieux culturels de droit commun.

⁷ Boisvert, D. (2020), Guide ATOSTI, Accompagnement à la transformation de l'offre de services par la transition inclusive. Marcq-en-Baroeul, GAPAS, 136 pages. Ce guide est un référentiel d'accompagnement des organismes médico-sociaux ou de droit commun qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

**NOUS PRENONS
COMME ACQUIS
QUE CHAQUE PERSONNE,
QUEL QUE SOIT
SON DEGRÉ DE HANDICAP,
EST CAPABLE DE CONCOURIR
À LA CRÉATION DE VALEUR.**





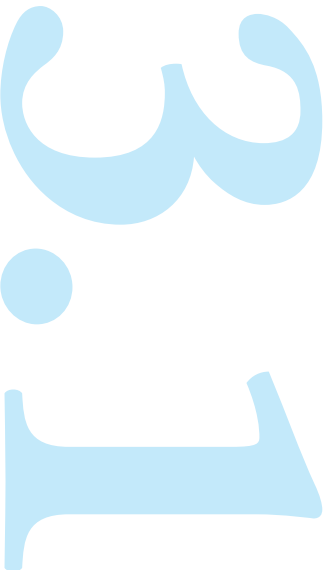
ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE

Le GAPAS se veut en mouvement perpétuel et s'affirme en tant qu'acteur dynamique, voire disruptif.

En 2030, le GAPAS sera plus que jamais un acteur du changement de la société. Il fera preuve de responsabilité, d'audace et d'exemplarité. Nous poursuivrons notre action contre l'isolement des personnes en situation de handicap, de leurs familles, et de leurs proches.

Les professionnels feront preuve d'initiative, prendront des risques mesurés et seront soutenus dans cette démarche, une démarche agile qui permettra à l'organisation d'évoluer rapidement en prenant en compte les changements de son environnement.

Le GAPAS a également pour ambition d'accompagner les changements de pratiques des associations souhaitant bénéficier de son expertise dans ses domaines de compétences. Nous serons une ressource pour les acteurs de droit commun soucieux d'enrichir leurs propositions d'accueil et nous contribuerons à la coordination et à la mobilisation des différentes compétences nécessaires aux personnes dans leur quotidien.



Développer toutes les compétences :

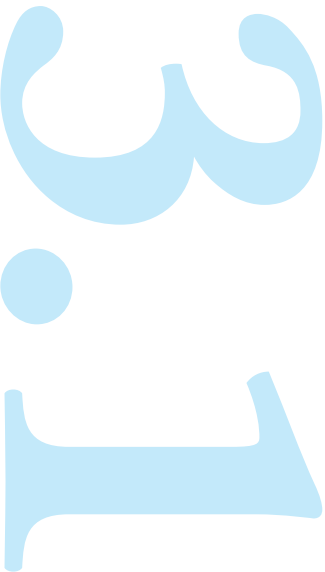
en 2019, Campus Formation, à l'initiative des associations partenaires du GAPAS, a été créé et a rejoint notre groupement. L'objectif de Campus est de faire monter en compétences les professionnels de terrain, les personnes accueillies, les familles et toute la société civile.

Campus proposera des formations visant à favoriser les dynamiques d'inclusion. Il proposera des programmes d'accompagnement permettant au GAPAS et à d'autres associations de mettre en œuvre les orientations du projet Vision (programme sur l'autodétermination, la bientraitance, sur la transformation de l'offre par la transition inclusive, sur la scolarisation dans les écoles inclusives, sur l'habitat inclusif, sur les handicaps rares, l'accès et le maintien dans l'emploi ordinaire, l'accès à la culture, etc.).

Le GAPAS reconnaît aux personnes accompagnées la capacité à transmettre leur savoir et leur reconnaîtra un statut de formateur à part entière comme à tout professionnel.

LE GAPAS, UN INCUBATEUR DE PROJETS POUR D'AUTRES ASSOCIATIONS, LES FAMILLES DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, LA SOCIÉTÉ CIVILE

Le GAPAS se positionne comme une association pouvant proposer de l'ingénierie de projets à d'autres associations qui en auraient besoin. Nous nous rendrons disponibles dans la mesure de nos moyens pour accompagner des projets portés par des associations externes au groupement ou des personnes et/ou des familles ayant pour ambition de développer de nouveaux services. En fonction du projet, de son adéquation avec nos orientations et valeurs, des besoins et de nos moyens, une « incubation » au sein du GAPAS sera proposée. Les porteurs pourront garder leur autonomie à l'issue de cet accompagnement.





UN DÉVELOPPEMENT PORTEUR DE SENS

Le GAPAS est à ce jour un groupement de plusieurs associations. Le groupement pourra envisager la reprise d'établissements ou de services à la condition qu'il y ait une véritable convergence avec ses valeurs et ses orientations. L'augmentation du nombre de structures gérées par le GAPAS n'est pas une fin en soi.





Nous agissons
pour le progrès,
l'innovation
sociale
et sociétale

NOTRE CONSTAT / LES ENJEUX / NOTRE PARTI PRIS

Depuis plusieurs décennies, le secteur médico-social vit de multiples transformations qui semblent s'accélérer ces dernières années. Les politiques publiques, les personnes en situation de handicap, les professionnels et les proches incitent les organisations à évoluer dans leur structure ainsi que dans leurs offres d'accompagnement.

Des grandes tendances sont observées, notamment :

- la transition inclusive ;
- l'autodétermination ;
- la valorisation des rôles sociaux ;

mais aussi :

- la transformation numérique ;
- l'arrivée d'acteurs nouveaux pour accompagner les personnes en situation de handicap (les personnes elles-mêmes, les services à la personne, le secteur lucratif..) ;
- les nouveaux modes de financement de l'accompagnement.

L'innovation est inscrite dans l'ADN du GAPAS. Chacune des associations qui le composent a fait et continue à faire preuve de créativité, d'inventivité et de détermination afin de rendre possible la création de nouvelles solutions.

Il s'agit de favoriser cette capacité à innover, afin que les accompagnements proposés restent en phase avec les besoins et les aspirations des personnes en situation de handicap et ceux de leurs proches.

NOTRE VISION POUR 2030

En 2030, le GAPAS sera un acteur reconnu pour son engagement en matière de recherche. Le GAPAS réalisera ou contribuera à de la recherche-action sur des thèmes partagés et permettra aux professionnels et personnes accompagnées de valoriser leur expertise en publiant des articles ou recommandations.

En parallèle, nous nous engageons auprès d'acteurs universitaires afin de contribuer à la production de connaissances scientifiques autour des situations de handicap, en France, en Europe (engagement au sein de projets européens), à l'international (Chaire Autodétermination et Handicap).

Il s'agit de reconnaître et de valoriser l'expertise de l'ensemble des acteurs qui appréhendent le mieux la réalité des besoins : les personnes en situation de handicap elles-mêmes, leurs proches, les professionnels de l'accompagnement, les partenaires et enfin toutes celles et tous ceux avec qui elles interagissent au quotidien. Nous tisserons des liens avec des réseaux de chercheurs et des entrepreneurs reconnus pour élaborer et soutenir les projets.

Nous favoriserons l'émergence de projets portés par les personnes en situation de handicap elles-mêmes et leurs proches

aidants. Chaque personne au GAPAS aura la possibilité de développer des projets à quelque échelle que ce soit. Nous accompagnerons les personnes accueillies, leurs familles à développer les projets qu'elles voudraient créer pour elles.

Nous multiplierons les occasions de participation des parties prenantes dans notre démarche

d'innovation : personnes accompagnées, proches, partenaires (autres associations gestionnaires), secteur sanitaire, monde de la recherche, secteur public ainsi que d'autres acteurs du privé.

Nous créerons les conditions pour participer plus activement à la production de connaissances utiles au plus grand

nombre, au service de la transition inclusive (retour d'expériences, expérimentations, valorisation des pratiques, diffusion de bonnes pratiques, publications scientifiques, lien avec le monde universitaire...).

Nous poursuivrons l'organisation de voyages et de visites apprenants comme démarches permettant l'ouverture, le pas de côté et la réinterrogation de nos pratiques.

*Dans une logique d'essaimage,
nous modéliserons nos initiatives
réussies.*

Cette transmission se fera sur un partage « libre de droits », considérant que l'ensemble de nos productions viennent enrichir le bien public, dans un juste retour des financements publics que nous recevons.

Le GAPAS entend participer activement à la construction des politiques publiques, à travers un dialogue constant reposant sur la confiance avec les partenaires institutionnels. Dans une dynamique qui se veut vertueuse, le GAPAS souhaite soutenir par ses innovations l'évolution des politiques publiques.

*Nous envisagerons, expérimenterons
et évaluerons une diversification de nos modes
d'organisation.*

L'évaluation mesurera les effets appréciés par la personne elle-même ou son environnement.

Des indicateurs co-construits nous aideront à apprécier l'efficacité de nos actions. Ils nous permettront d'appréhender au mieux la réalité des personnes et leur situation, dans une approche factuelle. Nous mesurerons l'efficacité de notre organisation pour nous assurer que chaque euro dépensé le soit de la manière la plus utile possible.

Nous devons être capables de démontrer l'impact des projets développés, leur plus-value et leur contribution sociétale. C'est pourquoi nous nous engagerons dans une démarche de mesure de notre impact social.

Pour ce faire,
nous nous engageons sur
les points suivants :

- **Nous évaluerons régulièrement nos organisations et pratiques.**
- **Nous structurerons une veille permanente sur les avancées scientifiques dans nos domaines.**
- **Nous prendrons connaissance des actions et projets d'acteurs qui partagent nos valeurs.**
- **Nous vérifierons que nos moyens, nos efforts privilégient bien l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap.**

A woman wearing an orange jacket and sunglasses is watering plants in a garden. She is holding a grey watering can and pouring water onto the plants. The background shows green foliage and a clear blue sky. The text is overlaid on a semi-transparent purple and orange gradient.

+ *sur*
DÉMARCHE
VI



la

RICHE
SION >

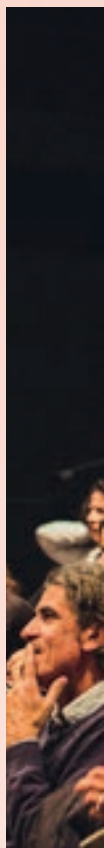
LES COULISSES DE VISION 2030

*Séminaire
d'intelligence
collective consacré
aux valeurs du
GAPAS, avec les
administrateurs
et une vingtaine
d'acteurs à Paris,
29 novembre 2019*

Vision 2030 est né d'une démarche collective de projection qui a associé toutes les parties prenantes du GAPAS. Cette démarche s'est appuyée sur l'expertise et l'expérience, l'action et l'engagement des personnes en situation de handicap elles-mêmes, leurs proches, les professionnels, les bénévoles et les administrateurs.

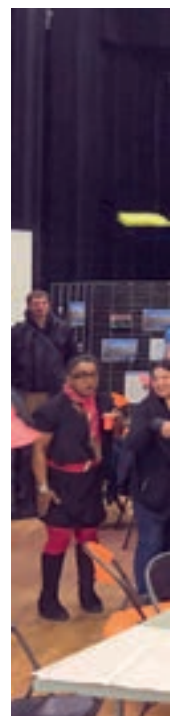
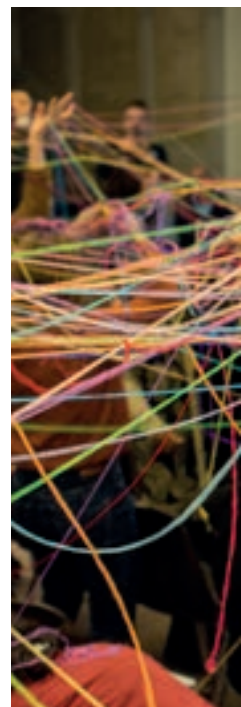
Le travail et les échanges sur le terrain ont été facilités par une équipe de Relais Vision composée de représentants de ces acteurs, qui ont contribué régulièrement à des groupes de réflexion thématiques.

Vision 2030 s'est inscrit dans la durée. Il a été jalonné de nombreux temps forts (dont un cycle de trois colloques), des rencontres intermédiaires et un séminaire sur les valeurs.





*"Inventons le GAPAS de 2030",
premier colloque Vision à la Compagnie de l'Oiseau-Mouche,
Roubaix, 28 novembre 2018*



Forum ouvert lors du premier colloque Vision "Inventons le GAPAS de 2030"

"En route vers 2030 ! Regarder autour de nous pour construire notre futur", deuxième colloque Vision à Evry, 5 avril 2019



"Moi, nous, agissons pour 2030 !", troisième colloque Vision à Paris, 17 janvier 2020



RELAIS VISION, ILS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE



Estelle Tronel,
*éducatrice spécialisée,
IME Notre École, Sainte
Geneviève-des-Bois (91)*

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR CETTE DÉMARCHE VISION 2030 ?

ESTELLE : *« C'est évidemment très intéressant de construire le projet associatif via la co-construction et l'échange. Cela crée une histoire commune. Les groupes de travail avaient l'intérêt de mixer toutes les parties prenantes, ce qui rendait les échanges très riches. Je trouve que les colloques avaient aussi beaucoup d'intérêt. Ils étaient passionnants en termes de contenus, et ont permis d'associer plus de professionnels encore, et aussi des personnes "extérieures". »*

A QUELS SUJETS DE LA VISION 2030 ÊTES-VOUS LE PLUS SENSIBLE ?

ESTELLE : *« L'autodétermination, la société inclusive, le développement durable aussi. »*

UNE DIFFICULTÉ À SIGNALER ? UN REGRET ?

ESTELLE : *« Dans les groupes de travail, les sujets étaient si vastes et les échanges si denses qu'il était parfois difficile de passer des grandes idées aux pistes d'action plus concrètes... »*

ET SI VISION 2030 NE S'APPELAIT PAS VISION 2030, QUEL NOM LUI DONNERIEZ-VOUS ?

ESTELLE : *« Citoyenneté. »*



Nicolas Vlieghe,
personne accompagnée,
et Tiphaine Molière,
psychomotricienne, MAS
Le Hameau, Hantay (59)

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE DEVENIR RELAIS VISION ?

NICOLAS : *« Quand la démarche m'a été présentée, j'ai eu envie d'apporter mes idées, de réfléchir. »*

TIPHAINÉ : *« Le déclic fut la première conférence. J'ai trouvé extrêmement intéressant ce qui a été dit sur l'évolution de nos métiers et de la société. J'ai eu envie de participer à cette projection dans le court et le moyen terme. »*

COMMENT VOUS ÊTES-VOUS ORGANISÉS ?

TIPHAINÉ : « *Nous avons participé à l'ensemble des temps de rencontre organisés sur le territoire des Hauts-de-France. Et nous avons aussi travaillé entre ces temps de rencontre. Avec Nicolas, nous reparlions entre nous de ce qui avait été dit, expliqué, imaginé. Nous avons contribué à la rédaction finale des axes de la Vision.* »

QU'EST-CE QUI VOUS A PARTICULIÈREMENT PLU ?

NICOLAS : « *J'ai apprécié les réflexions autour de la transition inclusive. Je me sens concerné : j'ai pour projet d'aller vivre dans un appartement, en dehors de la MAS. J'étais intéressé aussi par le sujet du développement durable.* »

TIPHAINÉ : « *Imaginer l'avenir de notre groupement, c'est évidemment très intéressant ! J'ai aussi apprécié de faire la connaissance, de rencontrer et d'échanger avec les professionnels des autres établissements. J'ai bien aimé aussi pouvoir relayer les idées, les projets auprès de mes collègues de la MAS.* »

UNE DIFFICULTÉ À SIGNALER ? UN REGRET ?

TIPHAINÉ : « *Nous avons un peu tâtonné au départ s'agissant de la participation des personnes accompagnées. Nous avons dû nous ajuster collectivement sur le rythme des événements, l'accessibilité du contenu en termes de vocabulaire, de concept... Mais nous avons vraiment progressé, de ce point de vue, au fil de la démarche.* »

ET SI VISION 2030 NE S'APPELAIT PAS VISION 2030, QUEL NOM LUI DONNERIEZ-VOUS ?

NICOLAS : « *Patience.* »

TIPHAINÉ : « *Perspectives.* »



Pierre Vaello,
administrateur

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE DEVENIR RELAIS VISION ?

PIERRE : « *Je suis administrateur du GAPAS et parent tuteur d'une personne accompagnée à la MAS L'Alter Ego, à Mennecy. Je me suis impliqué dans la démarche Vision car je suis convaincu que le progrès de nos interventions individuelles et collectives ne peut passer que par la co-construction d'une culture, d'une réflexion commune sur le sens de notre action.* »

EN QUOI CETTE DÉMARCHE EST-ELLE, POUR VOUS, UNE RÉUSSITE ?

PIERRE : « *D'abord, elle a permis à chacun de se questionner sur ses pratiques, ses interventions, son métier. C'est important de prendre ce recul, d'être dans ces "micro-révolutions". Dans le même temps, et c'est très important, la démarche a permis d'échanger, de se rencontrer, de confronter nos points de vue. Nous avons veillé, qui plus est, à ouvrir ces échanges au maximum, à faire se rencontrer professionnels, entourages familiaux, personnes accompagnées. C'est très enrichissant, pour tous. Je crois que nous avons tous trop l'habitude de régler des situations "tout seuls"... Pourtant, aborder les problématiques et les enjeux de manière collective, comme nous l'avons fait dans le cadre de Vision 2030, c'est très porteur. Au final, la démarche Vision nous a permis de définir ensemble le sens de notre intervention collective. Et c'est fondamental pour nos actions individuelles !* »

QUEL EST LE MOMENT QUI VOUS A LE PLUS MARQUÉ ?

PIERRE : « *Sans doute le voyage apprenant au Québec... Parce que nous y avons vu et appris beaucoup de choses bien sûr, mais aussi parce que c'était le premier temps fort de la démarche, et donc déjà une expérience de rencontre des points de vue et d'échanges entre tous...* »

ET SI VISION 2030 NE S'APPELAIT PAS VISION 2030, QUEL NOM LUI DONNERIEZ-VOUS ?

PIERRE : « *Sens.* »



Nathan Dernoncourt,
*personne accompagnée par
le Service Hébergement,
SAMSAH TSA, Lille (59)*

COMMENT AVEZ-VOUS DÉCOUVERT CETTE DÉMARCHE VISION ?

NATHAN : « *C'est une psychologue du SAMSAH qui m'en a parlé et m'a proposé de participer. Je l'ai d'abord fait par curiosité et avec l'idée de me rendre utile. »*

COMMENT DÉCRIRIEZ-VOUS VOTRE EXPÉRIENCE DE RELAIS VISION ?

NATHAN : *« J'ai participé à 5 moments, réunions ou colloques. Cela m'a plu de découvrir que derrière l'accompagnement dont je bénéficie, il y a un collectif qui réfléchit, qui partage ses expériences, et qui pense à l'avenir ! Quant à ma contribution, elle a surtout été de l'ordre du témoignage. »*

QU'AVEZ-VOUS PENSÉ DES TEMPS DE RENCONTRE ?

NATHAN : *« C'était des moments d'échanges très agréables. Les participants avaient envie de se rencontrer, de se parler, ça se voyait. »*

A QUEL ASPECT DE LA VISION 2030 ÊTES-VOUS LE PLUS SENSIBLE ?

NATHAN : *« J'ai compris que le GAPAS souhaitait peser davantage sur les politiques publiques... C'est ce que j'en attends aussi. Certaines décisions, lois ou réglementations placent les personnes dans des situations difficiles. Il faut en parler, le faire savoir et agir. Je pense à un sujet très concret. Lorsqu'un adulte qui perçoit l'AAH décide de vivre avec sa compagne ou son compagnon, il peut perdre son droit à l'AAH si les revenus de son conjoint sont supérieurs à un certain seuil. Très concrètement, cela signifie qu'il devient dépendant de sa compagne ou de son compagnon. Qu'est-ce que cela signifie ? Qu'une personne en situation de handicap doit choisir entre une vie de couple et un minimum d'autonomie financière ? »*



Christine Nieuwjaer,
cadre de direction,
IME La Pépinière, Loos (59)

QU'EST-CE QUI VOUS A DONNÉ ENVIE DE PARTICIPER À CETTE DÉMARCHE VISION 2030 ?

CHRISTINE : « *J'ai été très rapidement séduite par cette idée de réfléchir à ce que doit être le GAPAS à l'horizon 2030. Et j'ai trouvé formidable que cette réflexion ne reste pas le sujet de la seule gouvernance, et qu'elle puisse s'élargir à toutes les parties prenantes du groupement. »*

QU'EST-CE QUI VOUS A PLU DANS LA DÉMARCHE ?

CHRISTINE : *« Beaucoup de choses, mais la première, c'est sans doute d'avoir démarré la réflexion par le commencement, c'est-à-dire en revenant sur nos valeurs, les fondamentaux de notre action. J'ai beaucoup apprécié aussi que la démarche associe personnes accompagnées, administrateurs, professionnels, etc. C'est très enrichissant. »*

DES MOMENTS MARQUANTS ?

CHRISTINE : *« J'ai été très marquée par ce qu'ont apporté les personnes accompagnées. Elles ont exprimé avec beaucoup de conviction ce dont elles avaient besoin et que nous devons collectivement leur permettre d'acquérir : une vie "la plus normale possible"... C'est une attente qui nous engage collectivement ! Et sur l'ensemble de la démarche, l'impression que je garde, c'est beaucoup d'énergie, d'optimisme, de motivation, d'envie. »*

QU'EST-CE QUI VOUS PARLE LE PLUS DANS CETTE VISION 2030 ?

CHRISTINE : *« Il y a une notion importante et transversale, que l'on retrouve dans tous les axes de la Vision, je crois, c'est la notion de dignité. Elle est fondamentale. »*

ET SI VISION 2030 NE S'APPELAIT PAS VISION 2030, QUEL NOM LUI DONNERIEZ-VOUS ?

CHRISTINE : *« Confiance en l'autre et en l'avenir. »*

+ *sur*
GA





le
PAS >



/NOS VALEURS >

La définition des valeurs du GAPAS s'inscrit dans une démarche éthique visant à éclairer les conduites à tenir en situation d'accompagnement, pour penser les règles en dehors d'une stricte application mécanique.

L'UTOPIE NÉCESSAIRE

Marqueur fort de notre identité et de notre histoire, l'utopie nécessaire fait partie de l'ADN du GAPAS.

Si l'utopie n'est pas nécessaire, alors la fatalité devient inévitable.

En opposition avec cette perspective, nous considérons qu'il est de notre mission de réinterroger continuellement la place et les solutions proposées aux personnes en situation de handicap afin de viser l'excellence et l'exigence. Le GAPAS veut avoir un rôle particulier à jouer dans cette dynamique, en proposant un regard neuf, en favorisant l'innovation et l'audace et en mettant en lumière les ressources des personnes plutôt que leurs difficultés.

Nous privilégions la notion de défi à celle de problème : en effet, le problème est subi, alors que le défi peut être relevé.

Nous revendiquons un droit à la « dignité du risque » pour tous : chacun doit pouvoir prendre des risques, même en situation de handicap. Le risque doit être évalué dans l'optique d'être « *exclusivement au service du meilleur – c'est-à-dire du plus sûr – exercice de ses libertés (c'est-à-dire de ses choix et préférences) par la personne concernée* ». ⁸

L'utopie nécessaire nous invite à interroger l'existant, à être à l'écoute des initiatives (individuelles et collectives, en interne et de l'externe) et à soutenir les projets émergents au service des personnes en situation de handicap. Une attention et des efforts particuliers seront fournis pour favoriser le portage de projets par les personnes en situation de handicap elles-mêmes.

Enfin, à l'image de Théodore Monod, nous considérons que « *l'utopie n'est pas l'irréalisable mais l'irréalisé* ». En ce sens, une idée qui paraît spontanément « impossible » à mettre en œuvre retiendra tout particulièrement notre attention. Pour soutenir cette démarche, le droit à l'erreur est reconnu comme une étape possible sur le chemin de la réussite et la remise en question est encouragée.

⁸ HCFEA – CNCPH
Commission pour la lutte
contre la maltraitance
et la promotion de la
bienveillance
NOTE D'ORIENTATION
– Version du 18 janvier
2019.

LA DIGNITÉ DE TOUT ÊTRE HUMAIN

La dignité n'est ni un idéal, ni un objectif à atteindre, ni une réalité observable, ni une représentation.

La dignité est une valeur.

« La dignité, appliquée à l'homme, renvoie au respect absolu qui lui est dû du fait de son humanité. » (Emmanuel Kant)

La notion de dignité humaine fait référence à une qualité inséparablement liée à l'être même de l'homme, ce qui explique qu'elle soit la même pour tous et qu'elle n'admette pas de degrés. Cette notion renvoie à l'idée que *« quelque chose est dû à l'être humain du seul fait qu'il est humain. » (Paul Ricœur)*

Cela signifie que tout être humain mérite un respect inconditionnel, quel qu'il soit.

La dignité de l'être humain renvoie également à l'inconditionnalité de l'accompagnement pour toutes les personnes en situation de handicap. En cela, nous recherchons les pratiques adaptées à chaque personne et soutenons les personnes en attente ou sans solution.

Elle renvoie également à des droits non négociables :

- droit à la vie affective, sexuelle et relationnelle ;
- droit à une éducation adaptée ;
- droit à la santé ;
- droit à la culture, aux loisirs, aux activités récréatives et sportives ;
- droit à l'insertion sociale et à l'insertion professionnelle.

L'AUTONOMIE

L'autonomie n'est pas un état ou un résultat, mais un chemin.

Elle est en lien direct avec l'autodétermination et la valorisation des rôles sociaux, concepts que le GAPAS estime universels.

La valeur d'autonomie est également liée à celle de responsabilité. En effet, l'autonomie n'implique pas que l'on puisse tout faire mais plutôt que nous sommes dans une situation où nous pouvons exercer pleinement nos responsabilités.

L'autonomie s'exprime dans différents domaines.

- **La pensée** : chacun doit avoir les moyens de construire sa propre pensée et ses propres opinions pour faire autant que possible ses propres choix sans influence extérieure.
- **L'action** : elle peut se réaliser lorsque l'état de santé physique et psychique de la personne le permet, et lorsque les conditions matérielles sont réunies.

L'autonomie se construit et se travaille, de même que la capacité à effectuer ses choix, quel que soit le degré de handicap.

En toutes circonstances, le GAPAS favorisera l'expression et le respect des choix des personnes en situation de handicap et, le cas échéant, de leurs familles si la personne le souhaite, dans le respect du cadre légal.

Plus particulièrement, le GAPAS considère que les accès à l'éducation, à la santé, au travail, à la culture, à une vie affective et sexuelle, au sport et aux loisirs constituent des leviers puissants pour concevoir et exercer sa liberté.

LA CITOYENNETÉ

*Le GAPAS et les acteurs
qui l'animent ont conscience
de leurs responsabilités et
affirment l'importance de
leur engagement citoyen.*

A ce titre, nous avons un devoir d'exemplarité, d'exigence, et d'expertise dans nos actions et réalisations.

Le GAPAS soutient une posture professionnelle militante, en interne avec des principes démocratiques de gouvernance, et dans ses actions à destination de la société visant à la rendre inclusive. Pour autant, nous sommes vigilants à ce que les nécessaires remises en question ne viennent pas altérer notre capacité à prendre des décisions.

Notre ambition sur l'inclusion nous amène, en toutes circonstances, à privilégier le droit commun, dans une logique de subsidiarité (c'est « le mieux placé » qui agit). La notion de citoyenneté est particulièrement importante pour nous, dans toutes ses composantes : éducation, travail, santé, habitat, politique, droits civiques,... Nous promouvons une approche par les droits des personnes. Ainsi, nous considérons la scolarisation comme un droit, non comme une ambition.

Le GAPAS vise à favoriser l'exercice des libertés, en militant notamment pour l'effectivité des droits des personnes en situation de handicap. Pour nous, elles ne doivent subir « ni préjudice, ni privilège ».

La société inclusive ne se résume pas à une question de place : elle induit une dimension relationnelle essentielle. Elle est faite de contacts, de richesses et de diversités affectives. Elle suppose également que chacun puisse s'exprimer, avec des acteurs qui se reconnaissent dans des principes d'écoute et de collaboration.

Enfin, la valeur citoyenneté s'inscrit pleinement dans une dimension durable.





/NOTRE RAISON D'ÊTRE

ET NOS MISSIONS >

LA RAISON D'ÊTRE DU GAPAS EST DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS POUR QUE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP SOIENT PLEINEMENT ÉPANOUIES ET ACTRICES DE LEUR EXISTENCE DANS UNE SOCIÉTÉ JUSTE, INCLUSIVE, RECONNAISSANTE ET ÉQUITABLE, AU MÊME TITRE QUE TOUT CITOYEN.

Cette conception de l'homme repose sur des valeurs morales et philosophiques à caractère humaniste, laïc et non dogmatique. A ce titre, le GAPAS place l'être humain au centre de son projet et défend des valeurs humanistes et progressistes, sans affiliation politique ni religieuse.

Porté par une volonté d'exemplarité, le GAPAS affirme sa capacité à évoluer afin de proposer le meilleur accompagnement pour les personnes accueillies et à contribuer à transformer la société pour la rendre plus solidaire. En cela, le GAPAS est et reste en mouvement dans une position d'ouverture et d'innovation.

Le GAPAS interroge en permanence les évolutions de la société et du secteur et ajuste son offre et son organisation pour continuer à assurer la qualité de son accompagnement et proposer son expertise. Au quotidien, toutes les équipes du GAPAS travaillent avec

une même ambition : favoriser la citoyenneté pleine et entière des personnes en situation de handicap, agir pour leur autodétermination et apporter une réponse accompagnée de qualité pour tous. Les professionnels font preuve d'audace, d'inventivité et leurs initiatives s'inscrivent dans une démarche agile et ouverte qui permet à l'organisation d'évoluer dans son environnement.

Le GAPAS mobilise les potentiels, les compétences et les expertises de chacun dans une relation de confiance, de respect et d'engagement : professionnels de terrain, personnes accompagnées, bénévoles et proches sont associés à la réflexion et sont parties prenantes de l'action. Le GAPAS promeut l'intelligence collective et incite à la participation de tous dans la prise de décisions.

Le GAPAS intervient ainsi auprès des personnes accueillies, des aidants, des salariés, des partenaires et des bénévoles et tant que nécessaire auprès de l'ensemble des acteurs de la cité, pour que chacun se projette vers l'avenir et poursuive l'utopie « *qu'une autre réalité est possible pour les personnes en situation de handicap* ».

Le GAPAS s'attache à promouvoir ses valeurs, à les porter et à militer pour leur respect auprès des acteurs publics, voire politiques. Faire avancer les droits effectifs des personnes vivant avec un handicap est une mission au-delà de la gestion de nos établissements et services.





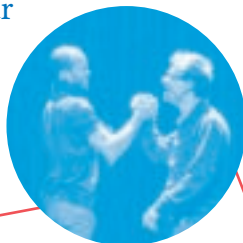
**/ NOTRE
ORIGINE,
NOTRE
TRAJECTOIRE,
NOTRE
GOUVERNANCE >**

Le GAPAS regroupe à ce jour quatre associations partenaires :



LA VIE, AUTREMENT...

Apporte aide, conseil et assistance aux familles confrontées à l'accompagnement, l'éducation, la rééducation d'enfants, d'adolescents ou d'adultes pluri-handicapés ou polyhandicapés ; elle a co-fondé le GAPAS en 2007.



ART ET EDUCATION

A pour objet de promouvoir, favoriser et développer toute action propre à l'éducation, la formation, l'accès à la culture, et à l'insertion des personnes en situation de handicap ; elle a co-fondé le GAPAS en 2007.



ANPEA

(Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés)

Créée en 1964, l'ANPEA milite en faveur des enfants aveugles et malvoyants, avec ou sans troubles associés, en s'appuyant sur l'implication forte de ses adhérents et de ses bénévoles présents sur l'ensemble du territoire ; elle a rejoint le GAPAS en 2010.

INTERVAL

Accompagne des personnes en situation de déficience intellectuelle et développe les habitats partagés dans les logements de droit commun ; INTERVAL a rejoint le GAPAS en 2010 et a fusionné dans un deuxième temps avec l'association Art et Education.

Les 4 associations membres du GAPAS, créé en 2007, sont nées de l'engagement et de la ténacité de parents, de personnes de la société civile, accompagnés de professionnels du secteur médico-social, pour créer des lieux de vie et des parcours adaptés qui faisaient totalement défaut dans les années 1960-1980, pour nombre d'enfants ou d'adultes en situation de handicap. Elles ont pour point commun d'avoir apporté des

solutions concrètes, tenant compte de la spécificité des handicaps concernés, des besoins précis des personnes accueillies et de leurs familles, des avancées de la connaissance scientifique, avec l'objectif d'apporter une qualité de vie, une éducation et une ouverture sur l'extérieur, que l'on retrouve aujourd'hui dans la priorité donnée à l'inclusion et à une société inclusive.



AIDERA-Essonne

(Association Ile-de-France pour le Développement de l'Education et de la Recherche sur l'Autisme dans l'Essonne)

Fondée en 1989, AIDERA-Essonne a pour but de remédier aux carences qualitatives et quantitatives dans la prise en charge d'enfants, d'adolescents et d'adultes avec autisme et autres TED (Troubles Envahissants du Développement) sévères/complexes, avec ou sans pathologie associée et sans discrimination par rapport à l'efficacité ; AIDERA-Essonne a rejoint le GAPAS en 2013.



Agréé ESUS



Nous comptons également deux associations associées, pour lesquelles le GAPAS exerce le mandat de gestion et/ou qui bénéficient des services de la Direction générale :



AFHAR-TCL

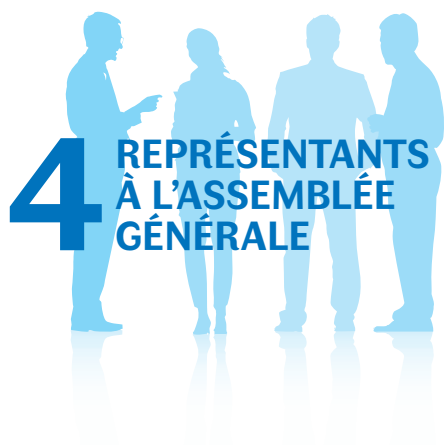
Association de Familles et Amis de personnes en situation de handicap rare avec troubles complexes du langage, créée en 2016 ; elle a rejoint le GAPAS en 2020.



CAMPUS

L'association Campus a été créée pour développer l'organisme de formation du même nom. Son projet pédagogique est adapté aux besoins des professionnels et des directions d'établissements et services dans le secteur médico-social. Campus s'attache à répondre aux attentes légitimes des personnes accompagnées et de leurs proches. Il déploie ses actions avec les professionnels du GAPAS et des formateurs externes selon une approche engagée, étayée scientifiquement et enracinée dans les réalités.

Chacune des associations membres du
GAPAS est représentée par :



et par



Historiquement créé dans
la région Hauts-de-France,
le GAPAS s'est ensuite
étendu en Ile-de-France.



A ce jour,
le GAPAS emploie



825 SALARIÉS

et gère



32
ÉTABLISSEMENTS
et services
médico-sociaux

qui accompagnent plus de



1000 PERSONNES

enfants et adultes
en situation de
handicap.

Chacune des structures qu'il gère dispose de son propre projet d'établissement ou de service. La variété de ces structures permet au GAPAS de proposer à chaque individu une continuité dans son accompagnement et une prise en compte de son parcours de vie, à tous les âges et selon des modalités d'accompagnement individualisées.

FORT DES IDENTITÉS PROPRES DE SES MEMBRES, LE GAPAS DISPOSE D'UNE EXPERTISE RECONNUE DANS DIFFÉRENTS DOMAINES :

LES HANDICAPS RARES

Le Centre National de Ressources Handicaps Rares La Pépinière s'adresse aux enfants, adolescents et adultes présentant des déficiences visuelles associées à d'autres déficiences ou troubles.

Le Centre National de Ressources Handicaps Rares Robert Laplane s'adresse à des personnes sourdes qui présentent des troubles de la parole et/ou du langage qui entravent leur accès à la langue et induisent des difficultés majeures de communication.

LA DIVERSITÉ DES SITUATIONS DE HANDICAPS

Handicap psychique, handicaps rares, troubles du spectre de l'autisme, déficience visuelle, déficience auditive, déficience intellectuelle, polyhandicap, multihandicap, troubles du comportement et de la conduite, handicap moteur

LA TRANSITION INCLUSIVE

à travers le développement de projets concrets d'inclusion sociale : création de dispositifs expérimentaux comme les habitats partagés, l'investissement de personnes vivant avec un handicap au sein d'un projet de bénévolat (Action Bénévole), etc.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI

avec l'expérience de l'ESAT
Compagnie de l'Oiseau-
Mouche, expérience unique
en France

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES AVEC TROUBLES COMPLEXES DU SPECTRE DE L'AUTISME

sur la base de méthodes éducatives
cognitivo-comportementales à
visée développementale, prenant
appui sur des recherches en neuro-
psychologie

L'INCLUSION SCOLAIRE

avec le déploiement d'une
palette de dispositifs visant à
construire l'école inclusive

LA COMPLÉMENTARITÉ D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

qui permettent une continuité dans
l'accompagnement et une prise
en compte du parcours de vie : à
tous les âges et selon des modalités
d'accompagnement diversifiées.
Cette continuité s'entend
également dans une logique de
partenariat, de complémentarité et
de subsidiarité avec des solutions
de droit commun qui sont
systématiquement recherchées et
favorisées.

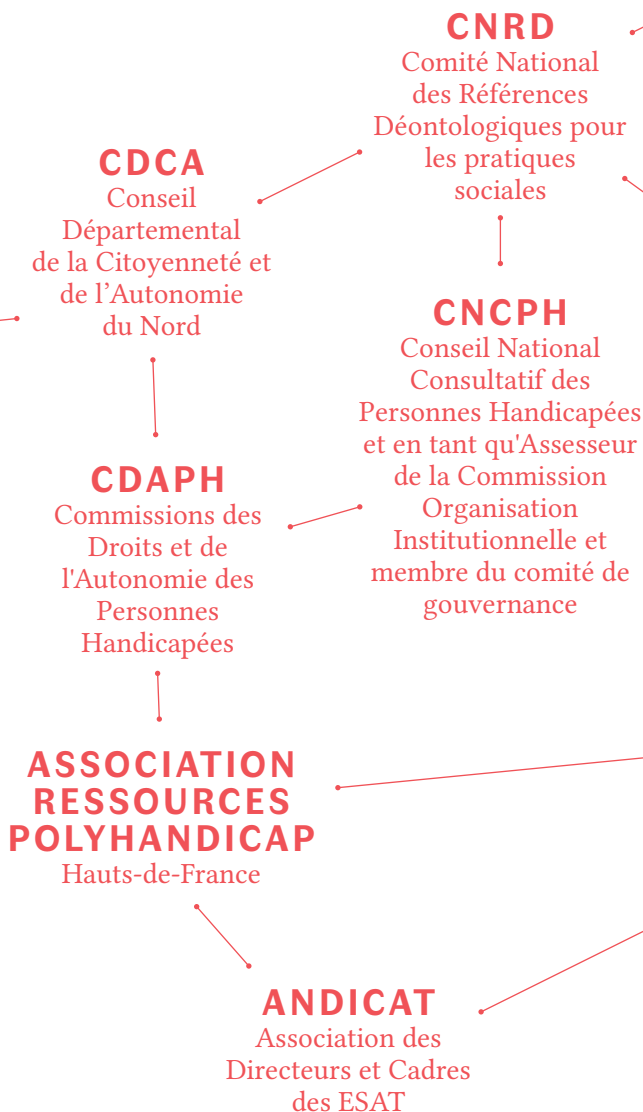
L'UTILISATION D'OUTILS DE COMMUNICATION

adaptés aux personnes
présentant des troubles de la
communication

Le GAPAS s'inscrit résolument dans **une démarche d'ouverture** et développe une approche systémique pour s'adapter à l'évolution du secteur et participer à la mise en œuvre d'une société inclusive, intégrant éthique de l'accompagnement et ancrage dans le développement durable.

Le GAPAS dispose aujourd'hui d'**un maillage solide de partenaires** et se positionne comme un véritable partenaire des pouvoirs publics et des réseaux du secteur médico-social.

**A CE TITRE,
LE GAPAS EST MEMBRE
DE PLUSIEURS ORGANISMES,
DONT :**



**COMITÉ
DE SUIVI
NATIONAL
POUR L'ÉCOLE
INCLUSIVE**

CREAI
Centre Régional
d'Etudes, d'Actions
et d'Informations
Hauts-de-France

**DISPOSITIF
DIFFÉRENT &
COMPÉTENT**
en Nord Pas-de-Calais

GNCHR
Groupement National
de Coopération pour les
Handicaps Rares

FISAF
Fédération nationale
pour l'Inclusion des
personnes en situation
de Handicap Sensoriel
et DYS en France

POLYCAP
Groupement de
coopération médico-
social

**RÉSEAU
FRANCOPHONE
EN DÉFICIENCE
SENSORIELLE ET
TROUBLES DU
LANGAGE**

URIOPSS
Hauts-de-France et
Ile-de-France



Notre gouvernance sera amenée à évoluer au cours des années à venir pour **s'adapter à l'évolution du secteur**, en considérant le projet de chaque association partenaire et associée.

Les statuts du GAPAS devront prendre en compte nos orientations pour les dix prochaines années et permettre au groupement d'assurer sa pérennité, son organisation et son fonctionnement.

Il appartiendra au conseil d'administration de lancer ces travaux dès l'année 2021.

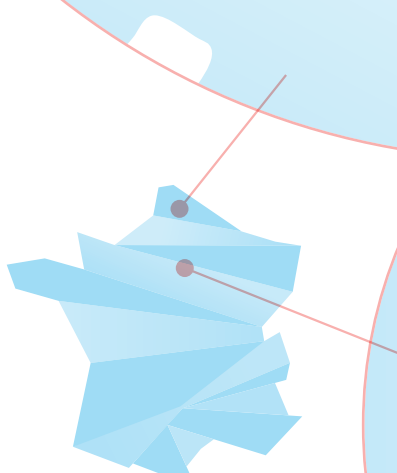




**/NOS
ÉTABLISSEMENTS
ET
SERVICES >**



**Présent en
HAUTS-DE-FRANCE**



**et en
ÎLE-DE-FRANCE**

32 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX COMPLÉMENTAIRES

POUR LES ADULTES

Compagnie de l'Oiseau-Mouche

POUR : adultes en situation de handicap mental et psychique, titulaires d'une orientation professionnelle en ESAT délivrée par la MDPH

FONCTIONNEMENT : L'Oiseau-Mouche développe une activité professionnelle de compagnie de spectacle vivant avec lieu et gère deux restaurants : Le Garage (in situ dans le théâtre), L'Alimentation (à la Condition Publique). 41 places, avec des métiers de comédien, serveur, cuisinier
Roubaix (59) - 03 20 65 96 50 - www.oiseau-mouche.org



Service Hébergement

POUR : adultes en situation de handicap psychique, adultes en situation de déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme

FONCTIONNEMENT : 7 modalités différentes d'accompagnement : habitats partagés, résidence service, foyer de vie, foyer hébergement, SAVS, SAMSAH, SAJ

Roubaix, Lille, Armentières (59), Evry, Morsang-sur-Orge (91), Versailles, Saint-Cyr-L'Ecole (78) - 03 20 40 02 10

MAS La Gerlotte

POUR : adultes polyhandicapés, présentant un handicap moteur sévère, un handicap mental plus ou moins sévère et des troubles associés

FONCTIONNEMENT : 42 places en hébergement permanent, accueil temporaire ou accueil de jour
Marcq-en-Baroeul (59) - 03 28 09 94 15



MAS Le Hameau

POUR : adultes polyhandicapés, présentant un handicap moteur sévère, un handicap mental plus ou moins sévère et des troubles associés

FONCTIONNEMENT : 40 places en hébergement permanent, accueil d'urgence ou accueil de jour
Hantay (59) - 03 20 88 88 00



Foyer de vie Résidence Le Creuset

POUR : adultes présentant une déficience intellectuelle, avec ou sans déficience visuelle

FONCTIONNEMENT : 34 places, dont 29 en internat et 5 en accueil de jour

Isbergues (62) - 03 21 61 07 00



FAM Résidence L'Abbaye

POUR : adultes en situation de polyhandicap, majoritairement déficients visuels

FONCTIONNEMENT : 19 places en internat

Witternesse (62) - 03 21 39 06 73



MAS L'Alter Ego

POUR : adolescents et adultes à partir de 14 ans, présentant des troubles du spectre de l'autisme parfois associés à d'autres troubles

FONCTIONNEMENT : 40 places, dont 20 en internat et 20 en internat alternatif, dit alternat (1 semaine en internat, 1 semaine en externat)

Mennecy (91) - 01 60 79 85 10



Accueil de jour Montfermeil (préfiguration F@M Noisy-le-Grand)

POUR : adultes avec troubles du spectre de l'autisme et troubles associés

FONCTIONNEMENT : accueil de jour de 18 places dont 3 en accueil temporaire

Montfermeil (93) - 01 86 90 75 90



Equipe mobile, accueil de jour et habitat communautaire

POUR : adolescents et adultes vivant avec des troubles complexes du langage et des déficiences associées, pouvant présenter des comportements défis

FONCTIONNEMENT : 8 places

Paris (75) et Ile-de-France

POUR LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES ADULTES

IME La Pépinière

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 4 à 20 ans, présentant une déficience visuelle grave, pouvant aller jusqu'au handicap rare

FONCTIONNEMENT : 88 places en internat

Loos (59) - 03 20 97 12 00



UEEA Lalo-Clément

POUR : enfants de 6 à 11 ans présentant des troubles du spectre de l'autisme

FONCTIONNEMENT : accueil de 10 enfants



IEM La Source et Le Passage

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 3 à 20 ans en situation de handicaps complexes, s'exprimant par un handicap moteur et des troubles associés

FONCTIONNEMENT : 52 places dont 12 places en internat de semaine. Accompagnement dans les murs et hors les murs en préfiguration d'un SESSAD renforcé

Hem et Wasquehal (59) - 03 20 89 29 33



Equipe mobile médico-sociale

POUR : équipes scolaires intervenant auprès d'enfants en situation complexe de 5 à 11 ans

FONCTIONNEMENT : sur sollicitation de l'école, dispositif ouvert à l'ensemble des établissements scolaires roubaisiens concernés

Roubaix (59) - 07 72 50 34 94

Centre National de Ressources Handicaps Rares (CNRHR) La Pépinière

POUR : enfants et adultes présentant une déficience visuelle ou des troubles neuro-visuels, avec déficience et troubles associés

MISSIONS : 4 missions pour toute la France et recouvrant tous les âges et étapes de vie. Evaluation fonctionnelle des situations avec transferts des compétences à l'entourage; publications et formations; animation de communautés de pratiques; innovation
Loos (59) - 03 20 97 17 31- www.cnrlapepiniere.fr



Pôle Déficiences Visuelles

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans, déficients visuels avec ou sans handicaps associés

FONCTIONNEMENT : suivi de 205 enfants, adolescents et jeunes adultes, via trois portes d'entrée : CAMPS de l'Epi de Soël, SAAAS de l'Epi de Soël, SAFE/P/SAAAS La Pépinière

Loos (59) - 03 20 62 25 60



Cap inclusion – Dispositif expérimental d'accompagnement à l'inclusion

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de 2 à 20 ans, dont le handicap a été notifié à un taux égal ou supérieur à 80% par la MDPH

FONCTIONNEMENT : accompagnement de 10 jeunes et de leurs familles, dans la réalisation du projet en totale inclusion qu'elles ambitionnent pour leur enfant

Lille-Roubaix-Valenciennois (59) – 06 07 06 06 46



IME Jean-Paul

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 6 à 20 ans aveugles ou déficients visuels avec handicaps associés

FONCTIONNEMENT : 60 places, dont 38 en internat, 22 en accueil de jour et 2 en accueil séquentiel

Evry (91) - 01 60 77 42 45

IME Notre Ecole

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes autistes de 3 à 20 ans

FONCTIONNEMENT : 32 places en externat
Sainte-Geneviève-des-Bois (91) - 01 60 16 64 91

↳ UEMA L'Etang

POUR : enfants autistes de 3 à 6 ans

FONCTIONNEMENT : accueil de 7 enfants

↳ UEEA Cachin

POUR : enfants autistes de 6 à 11 ans

FONCTIONNEMENT : accueil de 10 enfants



SESSAD Confluences

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 18 mois à 20 ans, présentant des troubles du spectre de l'autisme

FONCTIONNEMENT : suivi de 44 enfants

Sainte-Geneviève-des-Bois (91) - 01 69 51 75 61



SESSAD Le Tremplin

POUR : enfants, adolescents et jeunes adultes de 0 à 20 ans, aveugles ou déficients visuels, avec handicaps associés

FONCTIONNEMENT : suivi de 22 enfants

Sainte-Geneviève-des-Bois (91) - 01 69 51 75 60




Centre National de Ressources Handicaps Rares (CNRHR) Robert Laplane

POUR : enfants et adultes sourds avec handicaps associés, ou présentant des troubles complexes du langage

MISSIONS : 4 missions pour toute la France et recouvrant tous les âges et étapes de vie. Evaluation fonctionnelle des situations avec transferts des compétences à l'entourage; publications et formations; animation de communautés de pratiques; innovation

Paris - 01 45 89 13 16 - www.cnrlaplane.fr





Une autre réalité
est possible
pour les personnes
en situation
de handicap.

Vision 2030 constitue une étape fondamentale dans la vie du GAPAS, fixant un cap ambitieux, identifiant des défis de taille à relever. Entre 2018 et 2020, nous nous sommes donné le temps d'y travailler, en prenant du recul sur notre identité, nos pratiques, notre organisation et sur les moyens de répondre à ces défis.

Si Vision 2030 nous projette dans l'avenir, il rappelle également nos fondations, celles sur lesquelles nous nous appuyons pour construire et avancer : l'éthique, l'humanisme et la confiance dans le progrès.

L'épidémie de Covid-19 est arrivée à mi-chemin de notre travail sur la Vision 2030. Cette épreuve, avec son lot d'angoisses, est venue révéler et rappeler l'importance des engagements individuels et collectifs pour faire face, ensemble, à l'adversité. Je n'hésite pas à dire que tous les acteurs ont été à la hauteur de l'épreuve : les personnes en situation de handicap et leurs proches ont fait preuve de capacités d'adaptation tout à fait exceptionnelles ; les professionnels ont répondu présents et ont su accompagner les personnes accueillies avec des réponses réactives et innovantes.

Paradoxalement, c'est forte de cette expérience que notre Vision s'est aussi construite. Elle affirme et conforte ce qui fait sens pour nous, aujourd'hui comme pour demain : l'engagement au service de l'humain. Nous entendons contribuer pleinement à bâtir la société de demain. Pour cela, nous continuerons à être force de proposition, convaincus que rien n'est figé et que notre responsabilité est de jouer un rôle actif au sein de la cité.

Pierre Gallix, président du GAPAS



GAPAS

87 rue du Molinel - Bâtiment D, 2^{ème} étage
59700 MARCQ-EN-BARŒUL

Tél. : 03 20 99 50 80

contact@gapas.org

www.gapas.org